
COMPTE RENDU DU CSAL SPECIALISE 04-04-2023

Le CSAL spécialisé s'est tenu pour la première fois depuis les élections professionnelles de décembre 2022, le 04 avril dernier.

Trois thèmes importants étaient à l'ordre du jour :

1. examen des fiches du registre santé sécurité au travail
2. examen des fiches de signalement
3. point sur les travaux immobiliers

1/Fiches SST

Elles mettent en avant la problématique de la téléphonie du site de Romorantin et les problèmes liés au ménage du rez de chaussée du bâtiment de Blois Bodin .

Vos représentants locaux ont souligné une fois encore, le problème récurrent de la téléphonie, qui touche tous les sites du département mais plus particulièrement le site de Romorantin.

L'impact en terme de mauvais accueil du public est fort et conduit à des rapports dégradés avec les agents d'accueil. Ces derniers se sentent démunis face à ces problèmes dont ils n'ont pas la maîtrise.

L'Administration suite aux derniers échanges sur ce sujet, nous informe qu'il s'agit d'un problème national et qu'une expertise est en cours par l'ESI.

Aussi, la CFTC DGFIP Loir et Cher constate des problèmes relatifs au ménage du rez de chaussée du bâtiment de Blois Bodin. L'entreprise titulaire du marché régional ne donne pas toujours de solution rapide et adaptée aux manques constatés.

2/ Fiches de signalement

Pour la CFTC DGFIP du Loir et Cher, la multiplicité des incidents met en avant les carences de la politique d'accueil des usagers qui ne correspond plus aux attentes du public le plus fragile.

C'est pourtant, ce public qui côtoie le plus fréquemment nos services.

Le NRP, le tout numérique et les problèmes de téléphonie amplifient l'exaspération tout en participant au développement du stress des agents d'accueil.

Onze fiches ont été recensées au titre de l'année 2022 et du premier trimestre 2023.

Elles mettent en avant un comportement agressif des usagers avec notamment un cas de harcèlement sexuel ayant engendré un dépôt de plainte auprès du procureur.

Toutes les autres fiches ont été traitées par l'envoi de lettres de mise en garde aux usagers concernés.

Il est important de rappeler qu'un agent déposant plainte suite à un incident dans l'exercice de ses fonctions ne doit pas faire figurer son adresse personnelle mais celle de la DDFIP sur les documents.

3/ Point travaux immobilier

Vendôme :

Début de la phase préalable de l'adaptation des locaux sur le site de l'ex SIE pour l'installation du site déconcentré.

Blois :

Réfection du hall d'accueil à compter d'octobre 2023. Les travaux doivent être terminés pour fin février 2024 dans la perspective d'un bon déroulement de la campagne déclarative.

L'accueil sera assuré pendant la réalisation des travaux.

La CFTC DGFIP Loir et Cher constate que RIEN dans le projet, n'est prévu à ce jour, pour accueillir la seule caisse départementale rattachée à la trésorerie des amendes.

Les usagers désireux de payer en espèces seront toujours obligés d'effectuer des allées-venues d'un point à l'autre de la rue L bodin, c'est sans compter également sur le manque de sécurité des agents en charge du dégagement de la caisse .

La CFTC DGFIP locale demande quel sera le protocole de sécurité mis en place par la DDFIP pour la sécurité des agents dans ce contexte ?

Aussi, la section départementale CFTC DGFIP note que l'accueil physique sera assuré pendant la réalisation des travaux. La CFTC DGFIP Locale s'interroge fortement et se demande si tous les paramètres correspondants aux conséquences qu'entraînent les nuisances sonores et les dégagements de poussières ont été pris en compte. Les travaux s'étaleront d'octobre 2023 à fin février 2024, soit environ 5 mois. Dans ce contexte, quelles sont les mesures de protection prévues par la direction pour les agents ?

Pour la CFTC DGFIP cela aura forcément un impact (stress, fatigue, asthme...) sur la santé de l'agent et sur la qualité de son travail.

La direction nous a répondu que le plan des locaux doit être transmis en centrale au bureau en charge de la sécurité et s'ils analysent des risques, ils feront redescendre l'information.

La CFTC DGFIP Loir et Cher évoquera à nouveau cette thématique lors du prochain CSAL.

Points divers

Le médecin de prévention, l'assistante sociale et l'inspecteur santé au travail ont exposé leur rapport d'activité 2022.

A noter, la création d'une visite médicale pour les premières affectations des agents.

Point de situation du SDIF

Pour finir, les organisations syndicales ont mis en avant la situation de travail fortement dégradée du SDIF suite au déploiement de la campagne déclarative de GMBI, au transfert des TLE...Le manque de formation des agents, une communication de la Centrale très parcellaire, un manque d'effectif et des logiciels non stabilisés ont conduit au désarroi des agents.

Les agents du SDIF souhaitent la mise en place d'un espace de dialogue (EDD).

Les solutions à court terme proposées par l'administration locale sont minces : 1 vacataire et le maintien de l'EDR.

Notre équipe locale met l'humain au coeur de ses actions. Nous sommes élus pour poser vos questions lors des prochaines réunions. Contactez-nous !

Le prochain CSAL aura lieu le : 08/06/2023

Retrouvez aussi toutes nos informations locales sur le site national CFTC DGFIP – section locale

Dernières infos locales sur le site internet : les mutations !